



SGPG RATP

(Syndicat général des personnels du groupe RATP – [REDACTED])

266 Avenue DAUMESNIL 75012 PARIS Tel: 01.42.72.13.99 Fax: 01.42.02.00.82 sgpgratp@gmail.com

Dernière Ligne droite avant les élections du 29 **NOVEMBRE 2016.**

Tout comme les futurs présidentiels les grands syndicats copient sur les grands partis politiques pour vous faire miroiter de belles promesses. Voir même pire, ils négocient entre eux nos conditions de travail, de retraite, de formations ou de salaires.

Aujourd'hui, malgré ces belles promesses, que constatons-nous ? Une baisse du pouvoir d'achat, des réformes des retraites diminuant les avantages des salariés, des conditions de travail dégradées et une diminution des avantages que nos aînés ont acquis par des luttes salariales.

Pour exemple : Suite aux votes des salariés, les grands syndicats nationaux tels que La CFDT, la CGT ou FO sont ou ont été à la direction de la Sécurité sociale, des caisses complémentaires de retraites ou bien encore sur certaines commissions gouvernementales et ont en charge la gestion et la négociation de ces instances pour défendre soit disant, les avantages des salariés. Et les résultats sont désastreux ! Diminution des prises en charge médicales, augmentation des années de travail, accompagnement de l'ANI et de la loi El Khomri etc.

De même, par vos votes, les grandes organisations syndicales **au sein de l'entreprise RATP** telle que la CGT, l'UNSA, la CFE-CGC ou SUD sont, soit à la direction, soit présentes dans les IRP (*Instances représentatives du personnel*) comme les CDEP, le CRE-RATP, le Conseil de Prévoyance, conseils d'administrations (RATP et CCAS). Le résultat est aussi discutable. Détérioration des conditions de travail, restructurations, diminution des reconnaissances maladie et autres, contractualisation de CDD, CDI ou vacataires, un CRE rétrograde etc.

En revanche, les déroulements de carrière, les conditions de travail et les reconnaissances de certains responsables syndicaux sont plus attrayants que les vôtres. Qu'en pensez-vous ?

Avez-vous vu beaucoup de choses changer dans vos secteurs ? Ces syndicats ont-ils entrepris des actions juridiques contre les projets qu'a conduit la direction de l'entreprise ? Avez-vous toute satisfaction dans la manière d'exercer votre métier ou dans les offres de loisirs et de restauration qui vous sont proposées par le CRE-RATP ?

Si oui, alors ne changez rien. Comme depuis des décennies, laissons le système continuer tel qu'il est et satisfaisons nous de ce que nous perdons.

Dans la négative, c'est vous qui pouvez impulser le changement. Ne pas voter pour les élections du 29 Novembre 2016 serait continuer d'accepter un système corrompu et déjà connu de tous.

D'autres alternatives sont possibles pour porter vos revendications. Par vos votes, vous pouvez intégrer d'autres mouvances dans les IRP. La simple question est : **Leurs faites vous confiance ?**

Pour que cette confiance soit légitime, vous avez besoin de bilan ou de connaître les actions qu'ont entrepris les petites organisations syndicales démunies de moyens et absent de vos curseurs habituelles.

Pour notre part, nous ne sommes pas des novices. Respectueux de nos engagements envers nos collègues et de nos convictions, nous avons entrepris de ne pas acquiescer ou accepter les directives d'une confédération trop souple et bienveillante avec le gouvernement actuel. Nous avons donc été radiés de cette confédération pour à son interprétation, acte de rébellion et par ricochets, sommes dans une multitude de procédures judiciaires.

Avec l'entreprise, nous avons tenté par tous moyens de prendre notre place et porter nos propres couleurs. Pourtant, la RATP plus en accord avec la confédération qui nous a radié, a entrepris d'annuler toutes nos désignations pour nous écarter du paysage syndical avec les organisations syndicales habituelles et avec qui elle préfère négocier (*ou contractualiser vos dégradations*).

Nous sommes donc dans plus d'une vingtaine de procédures judiciaires pour nos droits mais surtout et d'abord pour les votres !

Petit rappel de nos actions :

- La dénonciation de l'accord des carrières à SEC que l'entreprise n'a pas changé.
- La récupération des jours des congés annuels relatifs à l'arrêt de la Cour d'appel du 30 Juin 2016.
- L'inaptitude et la gestion illégale qui en faite à la RATP
- La reconnaissance systématique des Accidents du travail conforme à la jurisprudence et aux jugements déjà rendus contre la RATP.
- L'accompagnement juridique de plusieurs agents dans des procédures contre la RATP (*Licenciements, Réformes, inaptitude, discrimination, harcèlement etc.*)
- Informations et demande d'application de la réglementation RATP et/ou législative pour les salariés spoliés.

Ces actions sont limitées pour le moment en raison de notre position d'organisation syndicale non représentative mais si vous nous donné votre confiance, elles pourraient se voir bien plus incisives et porteuses de vos revendications.

Nous avons besoin de vous pour qu'ensemble nous puissions changer les choses et vous laisser la parole dans ce qui vous appartient : La défense de vos droits et de vos conditions de travail !!!!!

VOTEZ POUR VOUS, VOTEZ SGPG-RATP

Le 29 NOVEMBRE 2016.